

AVIS AUX USAGERS

Les usagers de la rivière BOUTONNE sont informés que

Des travaux de faucardage de la végétation aquatique

Seront réalisés

Les lundi 27 et mardi 28 MAI 2025

Et les lundi 02 et mardi 03 JUIN 2025

Entre le pont Merzeau et la passerelle au niveau
du Quai de Bernouët

Commune de Saint Jean d'Angély

Durant cette période, en présence des engins de chantier
Et pour des raisons de sécurité,
la pratique de la pêche sera interdite.

Il est demandé de respecter la signalisation temporaire en place

Merci de votre compréhension

Pour tout renseignement complémentaire,
vous pouvez contacter le Département de la Charente-Maritime,
l'Agence Fluviale au 05 46 87 88 23